

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 26 septembre 2025

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bedreddine, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Chaumillon, M. Sadi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Martin S., Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Troussel
Mme Azoug donnant pouvoir à Mme Chaumillon
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Girardet
M. Constant donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum
M. Monot donnant pouvoir à M. Molossi
M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi
M. Cranoly donnant pouvoir à M. Martin P-Y
Mme Ségura donnant pouvoir à Mme Paul

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Filhol, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, M. Chabani



Délibération n° 06-04 du 26 septembre 2025

NOUVELLE DONNE DES POLITIQUES D'INSERTION ET D'EMPLOI – ACTIONS EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS – CONVENTIONS, AVENANTS ET SUBVENTIONS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

- l'association de Formation et d'insertion pour le développement et l'emploi (FIDE) : 54 290 euros
- l'association Solidarité formation mobilisation - Accueil et développement (SFM-AD) : 30 000 euros
- l'association ASTROLABE Formation-PFD : 97 760 euros
- l'association EFOR Emploi-Formation : 45 000 euros
- l'association Plate Forme d'orientation linguistique et d'accès à l'emploi (Le Pole) : 72 721 euros
- l'association Philotechnique de Saint-Denis sollicitant une subvention de 29 700 euros
- GRETA Seine Saint Denis : 31 480 euros
- Initiatives pour la formation et l'emploi (INFORME) : 50 266 euros
- EPIE Formation : 33 915 euros

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :

- F.I.D.E. (association de Formation et d'insertion pour le développement et l'emploi)
- Solidarité formation mobilisation - Accueil et développement



- Astrolabe Formation-PFD
 - GRETA Seine-Saint-Denis
 - Plate Forme d'orientation linguistique et d'accès à l'emploi (Le Pole)
 - Initiatives pour la formation et l'emploi (INFORME)
 - EPIE Formation
- APPROUVE les avenants, dont projets ci-annexés, à conclure avec :
- F.I.D.E.(association de Formation et d'insertion pour le développement et l'emploi)
 - Solidarité formation mobilisation - Accueil et développement
 - Astrolabe Formation-PFD
 - EFOR Emploi-Formation
 - Plate Forme d'orientation linguistique et d'accès à l'emploi (Le Pole)
 - Philotechnique de Saint-Denis
 - Initiatives pour la formation et l'emploi (INFORME)
- AUTORISE le Président du Conseil départemental à signer lesdits avenants et conventions, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.